

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20231226_P_135
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'assainissement / programme 2022, lot n°2

Le Président,

N° 20231226_P_135

Décide

De signer un acte spécial modificatif de sous traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **OREA industrie**
- Pour pour les travaux d'assainissement / programme 2022, lot n°2

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Terrassements généraux et travaux**

D'un montant maximum de :

- **11 457 € ht**

L'entreprise sous-traitante désignée :

SAS TREMA
1, le Cruzet
43140 Saint Didier en Velay

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 26 décembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231226-20231226_P_135-AU
Reçu le 29/12/2023